



Programme Méddea II

Mécanisme durable de développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement en zone rurale

La performance des réseaux d'eau potable à Madagascar

Intervention du Gret

Le projet Méddea II est financé par l'Union Européenne, le Grand Lyon et le Sedif



S'engager, agir et innover pour un monde plus juste

La carte d'identité de Méddea II

2



Méddea II	Mise en place de mécanismes durables de développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en zones rurales
Où ?	Dans 5 régions : Atsinanana, Analanjirofo, Vakinankaratra, Matsiatra Ambony, Haute Matsiatra
Combien de temps?	48 mois à partir du juillet 2013
Quels bailleurs ?	Union européenne, Fonds Initiatives Suez Environnement, Grand Lyon, les Opérateurs, les communes, les bénéficiaires
Avec qui ?	Le Gret, <i>Partenaire : Le DREAH, les communes, les opérateurs</i>

La gestion du service : approche de Méddea

3



- Renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des communes ;



- réalisation des travaux d'investissement, ou de remise à niveau, en eau potable ;



- sélection avec la commune de l'investisseur-gestionnaire du réseau ;



- développement et renforcement des compétences privées.



La gestion du service : quels indicateurs?

4



Technique

- Qualité de l'eau
- Réseau d'eau

Economique

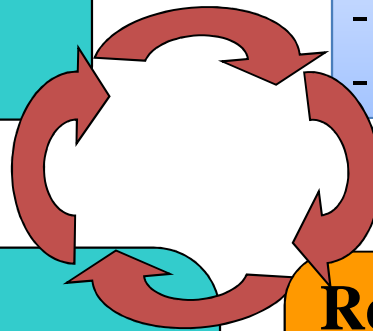
- Suivi recouvrement
- chiffre d'affaire
- gestion stocks

Clientèle

- Continuité de service
- Gestion branchements
- Gestion des réclamations

Ressources Humaines

- Effectifs
- Economique
- Sécurité



Le Suivi

5



1. Une **inspection technique** consistant en une visite sur site



2. Une **analyse financière** des comptes



3. Une **analyse de gestion** sur la base d'indicateurs objectifs de performances ;



4. Une **restitution**,

5. Un **rapport**, pour la période considérée, établissant un bilan financier et technique de la gestion du service et donnant le détail des indicateurs, avec leur analyse statistique ;



6. Un **appui-conseil** permanent



La Situation actuelle

6



- Forces:
 - Des privés qui gèrent des services
 - Paiement volumétrique accepté, adapté au contexte
 - Services pérennisés
- Faiblesses:
 - Contrat de délégation mal régulé, qui régule?
 - Maître d'ouvrage jeune
 - Métiers de l'eau en phase d'apprentissage par tous les acteurs, quel plan de formation à développer?
 - Transfert de compétence insuffisant → qui relaie les activités du projet?

Merci !

Mamisoa ANDRIAMIHAJA
Chargé de programme Méddea II
Gret

andriamihaja.mg@gret.org
Tel. + 261 32 11 008 24